

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 29 autres noms de la région du lac, d'Orillia et de Barrie.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 27 autres noms de Severn Bridge. Quiconque s'intéresse à la navigation sur les canaux connaît sûrement cette localité.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 27 autres noms de la même région.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 27 autres noms d'Orillia et de la région du lac, qui est une magnifique région de l'Ontario.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 28 autres noms de la région d'Orillia. En fait, de ces 28 pétitionnaires, 20 sont domiciliés à Orillia.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 27 autres noms, dont un certain nombre de la région d'Orillia.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai 24 noms sur la pétition suivante. Encore une fois, ils semblent venir de la région d'Orillia.

[Lecture des noms des signataires]

J'ai dix autres noms de la région d'Orillia.

[Lecture des noms des signataires]

Je pourrais vous en énumérer encore un certain nombre. Je le répète, les signataires semblent tous venir de ma région. Il y en a un nombre incroyable d'Orillia, de Bracebridge, de Wasaga Bridge et de Barrie, qui demandent tous que nous écoutions ce qu'ils ont à dire. Il y a d'autres noms encore de Beaverton et de Britannia. Il y en a de petites villes et de villages entourant la région de Toronto, à mi-chemin vers le district nord. Comme je l'ai dit, nous avons eu des noms de l'extrême nord-ouest, et notamment de Kenora. Il y a des noms de Brighton et de Tweed. Lorsque j'étais assise ici en train d'examiner toute la pile, j'ai compté, si mon calcul est juste, 2 479 noms sur ces pétitions; j'ai trouvé quelques noms d'Américains et au moins un nom d'Anglais sur les pétitions, de sorte que le chiffre de 2 470 serait peut-être plus juste.

## LA SANCTION ROYALE

AVIS

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante:

RIDEAU HALL  
OTTAWA  
K1A 0A1

LE SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 6 novembre 1990

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Charles Gonthier, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 6 novembre 1990, à 17 h 15, afin de donner la sanction royale à un projet de loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général  
Judith A. LaRocque

L'honorable  
le Président du Sénat  
Ottawa

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS SUR LE PROJET DE LOI C-62

**L'honorable George van Roggen:** Honorables sénateurs, j'ai des pétitions en provenance de la Colombie-Britannique que je voudrais déposer cet après-midi avant le vote sur l'amendement dont le Sénat est actuellement saisi, car elles portent sur la TPS. La première pétition est datée du 25 septembre 1990 et compte 25 signatures. Elle est présentée sous la forme habituelle, c'est-à-dire que les pétitionnaires, tous des habitants du Canada, se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Sénat un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède.

• (1520)

Je crois savoir que le Règlement ne m'autorise pas à lire l'objet de cette pétition, mais je vais la paraphraser en disant qu'elle porte expressément sur la taxe imposée aux livres et publications.

La majorité des pétitionnaires viennent du Grand Vancouver, mais l'un d'eux habite Kelowna, un autre Richmond, un autre Victoria et un autre encore Robert's Creek, sur la côte Sunshine, c'est-à-dire pas très loin de Vancouver. Je demande à déposer cette pétition.

Ma pétition suivante provient également de résidents de la région métropolitaine de Vancouver. Elle se présente sous le même format et traite aussi du même sujet, soit l'application de la TPS aux revues, livres, journaux et autres imprimés. Je trouve remarquable, honorables sénateurs—et je m'adresse surtout en l'occurrence aux sénateurs ministériels—que même s'ils nous reprochent de lire toutes ces pétitions depuis quelques semaines, le gouvernement lui-même en est ébranlé. Le premier ministre lui-même n'est pas resté insensible à cette explosion de sentiments de la part de centaines de milliers de Canadiens au moyen de ces pétitions concernant l'application de la TPS aux imprimés.

Alors qu'il participait à une émission télévisée il y a environ une semaine à Vancouver, M. Mulroney, qui répondait à la question d'un étudiant, est venu bien près de déclarer que le gouvernement allaient vraisemblablement modifier la TPS de la même façon que le propose l'amendement dont le Sénat est saisi cet après-midi. Je ne dirai pas qu'il soit allé jusque-là, mais il a donné à entendre, en termes suffisamment clairs pour que l'étudiant en accepte l'idée, qu'une fois la TPS adoptée, il accorderait toute son attention à l'amendement dont nous sommes saisis aujourd'hui. À telle enseigne que les résidents de la Colombie-Britannique et des autres provinces qui, par milliers, ont signé ces pétitions, peuvent conclure qu'ils ne l'ont